**Fiche mission bénévolat SC93-COVID**

**Aide d’urgence**

**Description de la mission**

(Quelles responsabilités, quelles tâches, quelles actions concrètes, quels moyens)

Dans le cadre de la période de confinement que nous vivons, et en lien avec avec les bénévoles des équipes locales, nous souhaitons permettre aux personnes en précarité d’obtenir des produits de première nécessité : hygiène et alimentaire. Aussi nous allons mener aux personnes des chèques services (en priorité) et dans certains cas des produits alimentaires et d’hygiène.

Notre venue se fait sur rendez-vous. Nous n’entrons pas chez les personnes. Nous déposons dans les boîtes aux lettres ou à l’accueil des hôtels, foyer… Nous nous assurons, par un coup de téléphone, que la personne l’a bien récupéré.

Nous respecterons toutes les consignes sanitaires incontournables actuellement.

◼ Fréquence et rythme de la mission (régulière) :

Une demi journée à un jour par semaine minimum

◼ Lieu de la mission : le lieu d’habitation des personnes (foyer, hôtels sociaux)

◼ Disponibilité souhaitée ?

🠊 Pour la mission elle-même :

Pendant les horaires de rendez vous prévus avec les personnes

🠊 Pour la vie d’équipe :

- Participer aux réunions d'organisation

- Participer aux différents temps de débriefing

**Compétences requises**

Savoir-faire : compétences, expériences

- Connaître les gestes d’hygiène indispensables

- Etre organisé

- Etre à l’aise avec le public en errance

- Savoir travailler en équipe

Savoir être : qualités personnelles et relationnelles

- Avoir le sens du contact et de l’écoute

- Savoir être bienveillant

- Respecter les consignes d’hygiène

- S’assurer de « Ne pas se mettre en danger »

**Accompagnement du bénévolat dans sa mission**

Avec quel référent ? Quelle place, quelle aide dans l’équipe ?

Compte tenu du contexte, c’est le coordinateur qui est le référent, c’est lui qui assume la mission pour que tout se passe au mieux, c’est lui qui prend les décisions et qui accompagne les bénévoles dans leur mission. Ce référent peut être un.e salarié.e ou un.e bénévole.

Formations

sur place, sur les gestes d'hygiène, sur les règles pour ne pas se mettre en danger